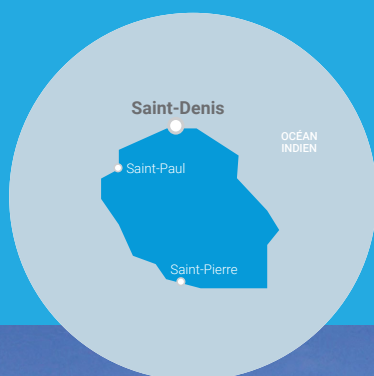




L'AFD ET la transition écologique et énergétique à La Réunion



40
partenaires

195 M€
engagés depuis 2019

5,5 M€
subventionnés depuis 2019

Territoire insulaire directement menacé par les effets du changement climatique, La Réunion doit relever de nombreux défis pour développer son large potentiel et s'affirmer en tant que modèle de développement durable.

En réponse, l'AFD accompagne les acteurs publics et privés réunionnais engagés dans la transition écologique et énergétique à travers trois secteurs :
l'énergie, les déchets et la mobilité.

NOTRE ACTION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE À La Réunion

1

Viser l'autonomie énergétique par l'efficacité énergétique et un mix électrique 100% renouvelable

A la Réunion, la demande en électricité connaît une hausse de 40% ces 15 dernières années, portée par son développement humain et son activité économique. Bien que l'île peine à s'affranchir de ses importations en ressources énergétiques, les habitudes se modifient progressivement : une réelle prise de conscience collective et une dynamique d'innovation (notamment pour la sortie du fossile et l'utilisation des nombreuses ressources locales) émergent indéniablement.

En accord avec l'ODD 7 « Energie propre et d'un coût abordable », l'AFD a financé, dès 2011, les premiers projets photovoltaïques lors de l'émergence de la filière. Elle accompagne aujourd'hui des projets de production d'énergies renouvelables (EnR) et d'efficacité énergétique, portés par divers acteurs locaux tels que les collectivités locales, les entreprises et les associations.

Depuis 2022, elle a soutenu 13 projets en subventions dans le cadre du Programme Efficacité Énergétique des Bâtiments Outre-Mer (PEEB OM) pour un total de près de 530 K€. Cet appui se traduit, par exemple, par le financement de diagnostics énergétiques du patrimoine d'un des plus gros consommateurs d'électricité de l'île, le Centre Hospitalier Universitaire de la Réunion (CHUR).

Autre projet emblématique : en 2023, l'agence a cofinancé à hauteur de 24,5 M€ la construction d'une chaudière d'Albioma Bois Rouge. Cet investissement est dédié à la valorisation énergétique des Combustibles Solides de Récupération (CSR) issus du traitement des Ordures Ménagères Résiduelles ; il devrait permettre d'alimenter près de 20 000 foyers réunionnais grâce à l'électricité produite.

2

Placer les déchets au cœur de l'économie circulaire de l'île

Sur l'île, les étapes du cycle de vie du déchet (prévention, collecte, tri, réemploi, recyclage, valorisation, enfouissement) font face à de forts enjeux techniques et financiers. Les acteurs locaux se mobilisent et portent des projets innovants et structurants pour y répondre. Un des objectifs principaux de la filière est d'offrir à chaque typologie de déchets une solution de traitement adaptée afin de limiter au maximum leur enfouissement. Aux côtés des collectivités locales et des entreprises privées, l'AFD s'engage dans la construction d'une économie circulaire.

Elle finance par des prêts bonifiés les collectivités locales dans leurs budgets annuels dédiés à la collecte et le traitement des déchets. Sur la période 2021-2023, ces financements budgétaires représentaient 15,5 M€.

Depuis 2022, elle a accordé 7 subventions Fonds Outre-Mer (FOM) à hauteur de 2,6 M€. Ce produit financier a notamment été utilisé pour la conduite d'études liées à un projet de déchèterie inversée du Territoire de l'Ouest (60 K€) et à l'ingénierie préalable aux nouvelles infrastructures de tri et traitement des déchets du syndicat mixte de traitement des déchets ménagers du Nord-Est (SYDNE - 400 K€).

A l'échelle régionale, l'AFD initie des partages d'expériences relatifs à la gestion des déchets avec Maurice. Un Fonds d'Expertise Technique et d'Echanges d'expériences (FEXTE) d'un montant de 500 K€ a été signé en 2023 en ce sens.

3

Trouver des alternatives à la voiture individuelle

Sur une île dépendante des importations de carburants fossiles et connaissant des besoins en mobilité croissants, les transports représentaient, en 2022, 53% des émissions de gaz à effet de serre. Outre la pollution, les Réunionnais subissent les contraintes de la saturation routière : la voiture reste le premier mode de déplacement, en raison d'une offre de transports en commun (TC) insuffisante.

Suivant l'ODD 11.2 « Transports sûrs, accessibles et viables », l'AFD soutient des projets proposant des alternatives concrètes à l'autosolisme : covoiturage, déplacements doux, TC en sites propres, motorisations électriques et alternatives, interconnexion régionale des réseaux de bus, etc.

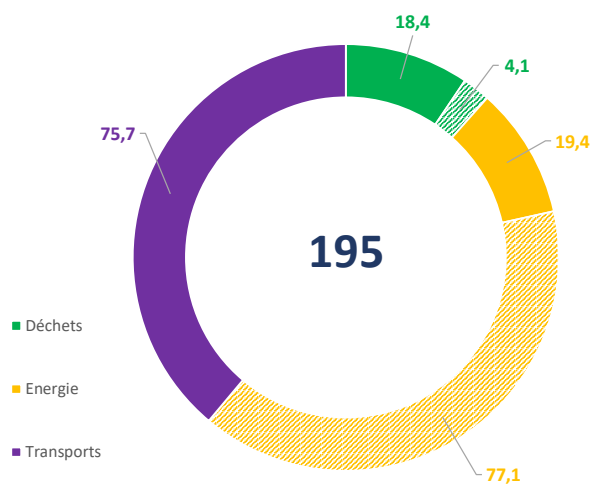
Elle a notamment cofinancé avec la Banque des Territoires le premier téléphérique des Outre-mer, reliant le quartier du Chaudron à celui du Bois-de-Nèfles (12 M€ de prêt bonifié auprès de la CINOR). Mis en service en 2022, il transporte chaque jour 7 000 voyageurs. En 2023, l'AFD a subventionné l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du bus à haut niveau de service BAO-BAB (Bus Aéroport Ouest - Bus Aéroport Bocage) à hauteur de 600 K€.

L'AFD a particulièrement recours au financement budgétaire des collectivités s'agissant des projets de transport : sur 2021-2023, les investissements dédiés aux transports représentent 61% (53,5 M€ de prêts) de leurs lignes budgétaires.

NOS CHIFFRES CLÉS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE À La Réunion

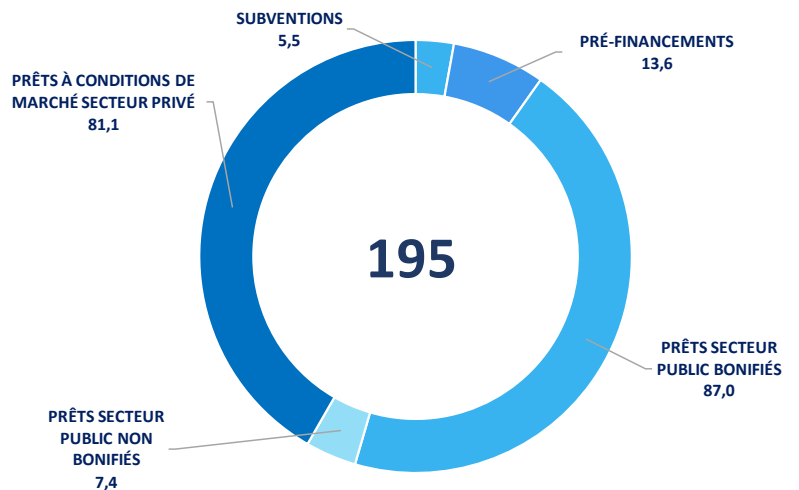
Fortement impliquée en faveur de la transition écologique et énergétique, l'AFD appuie ses partenaires financiers et techniques via le financement de leurs projets et plans pluriannuels d'investissement.

Répartition par secteur (2019-2023, en M€)



Note de lecture :
Plein : financement public
Hachuré : financement privé

Répartition par type d'outils financiers (2019-2023, en M€)



Note :
Les prêts bonifiés sont réservés aux acteurs publics

L'AFD accompagnera le territoire sur les enjeux suivants :

100% EnR

maximiser la valorisation des ressources locales dans le maintien du mix électrique 100% renouvelable

-70 %

des déchets incompatibles à la valorisation matière devront servir à la production électrique d'ici 2030

15%

objectif de passer la part des transports en commun de 7% à 15% d'ici 2030

Si la transition énergétique est une condition nécessaire à la transition écologique, elle n'est pourtant pas suffisante, car la transition écologique ajoute à une conception circulaire de l'économie, une approche éthique du vivant, à commencer par la protection et la gestion raisonnée des ressources en eau, autre secteur majeur d'intervention de l'AFD.

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Elle construit avec ses partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Ses équipes sont engagées dans plus de 3 250 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Elle contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



DIRECTION RÉGIONALE OCÉAN INDIEN
AGENCE DE ST DENIS DE LA RÉUNION

Directrice de l'agence : Marie-Pierre NICOLLET
44 rue Jean Cocteau - BP 20026
97471 Sainte Clotilde cedex

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland Barthes
75012 Paris – France
Tél. : +33 1 53 44 31 31

🌐 afd.fr
📘 facebook.com/AFDOfficiel
🐦 twitter.com/AFD_France
📷 instagram.com/afd_france
#MondeEnCommun